

Survol

De nos jours, les entreprises et les gouvernements tribaux doivent composer avec une dynamique juridique, politique et commerciale de plus en plus complexe. Ces complications peuvent faire obstacle à la réalisation des objectifs gouvernementaux et de développement économique des tribus et de leurs entreprises.

Chez Dentons, notre savoir-faire est pour ainsi dire inégalé lorsqu'il s'agit d'aider nos clients à mettre au point des stratégies qui tiennent compte de l'intervention fréquente des tribunaux, du rôle de réglementation des organismes fédéraux, de l'influence du Congrès et des réalités du climat politique actuel. Classé comme l'un des meilleurs cabinets d'avocats en droit autochtone aux États-Unis par le *Chambers USA*, Dentons a une expérience unique à vous offrir. Vous pouvez compter sur nos avocats et nos professionnels spécialisés en politiques gouvernementales, dont certains ont occupé des fonctions dans les gouvernements tribaux – nous comptons parmi nous un ancien chef de tribu – et au Congrès américain.

Vous bénéficierez des services d'avocats qui ont travaillé au sein d'organismes fédéraux qui ont participé de très près au règlement de questions liées aux peuples autochtones d'Amérique, de l'Alaska et d'Hawaï, notamment le ministère de l'Intérieur (*Department of Interior*), y compris le Bureau du solliciteur général (*Office of the Solicitor*), le Bureau du ministre adjoint des Affaires autochtones (*Office of the Assistant Secretary for Indian Affairs*) et le Bureau du ministre des droits relatifs à l'eau des autochtones (*Secretary's Office of Indian Water Rights*), le ministère de la Justice (*Department of Justice*), y compris le Bureau du procureur général adjoint de la division de l'environnement et des ressources naturelles, secteur des ressources autochtones (*Office of the Assistant Attorney General for the Environment and Natural Resources Division, Indian Resources section*) et la Commission nationale indienne responsable des jeux de hasard (*National Indian Gaming Commission*) (y compris un ancien président par intérim et un ancien responsable de l'application de la loi).

Grâce à notre connaissance intime du secteur, nous pouvons, de façon économique, vous aider à composer avec une gamme particulièrement vaste d'enjeux, y compris les suivants :

- Les transferts en fiducie (*Fee-to-trust*) (article 20, proclamations des réserves et analyses des décisions Carcier/Patchak)
- Développement des affaires (jeux de hasard, énergie, programme 8a, liens tribaux, financement conventionnel et analyse fiscale)
- Gouvernance tribale
- Litiges complexes
- Protection culturelle

En deux mots : chez Dentons, nous considérons que c'est à la fois un privilège et un honneur de servir les peuples autochtones.